

## AUDIENCE PUBLIQUE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

### PROJET DE CONTOURNEMENT DU NOYAU URBAIN DE SAINTE-JULIENNE PAR LA ROUTE 125 PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avise la population que le mandat d'audience publique sur le projet mentionné ci-dessus débutera le 2 février 2026 pour une durée maximale de 4 mois. Le rapport du BAPE devra être remis au ministre responsable de l'Environnement au plus tard le 2 juin 2026.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission de poser des questions à l'initiateur et à des spécialistes de différents ministères et organismes afin de s'informer et de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

La deuxième partie permettra aux personnes qui le souhaitent, de s'exprimer sur le projet. Elles pourront le faire de deux façons : par écrit, en transmettant un mémoire, un commentaire ou une image commentée, ou de vive voix, en résumant un mémoire ou en présentant une opinion verbale.

Coordonnées de l'audience publique :

Au Sentier de l'Érable  
440 Rang Montcalm,  
Sainte-Julienne (Québec)

Il sera possible de suivre l'audience publique et d'y participer à distance au [bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/sainte-julienne-route125/](http://bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/sainte-julienne-route125/)

■ 1<sup>re</sup> partie :

les séances se dérouleront à compter du 3 février 2026 à partir de 19 h, et se poursuivront le 4 février à compter 13 h 30. Les participantes et participants pourront poser des questions en salle et à distance. D'autres séances pourraient s'ajouter au besoin.

■ 2<sup>e</sup> partie :

les séances se dérouleront à compter du 3 mars 2026 à 19 h. Les participantes et participants pourront s'y inscrire dès le 4 février 2026.

**Disponibilité de l'information :**

Les documents relatifs au projet soumis à la consultation publique et à l'examen de la commission sont disponibles en version électronique au [bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/sainte-julienne-route125/](http://bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/sainte-julienne-route125/).

Ils peuvent également être consultés aux adresses suivantes :

Bibliothèque Gisèle-Paré  
2550, rue Eugène-Marsan  
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0  
Téléphone : 450-831-3811

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6  
Téléphone : 1 800 463-4732 ou 418 643-7447

Le Registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, rend également accessibles au public à l'adresse suivante : [ree.environnement.gouv.qc.ca](http://ree.environnement.gouv.qc.ca), les renseignements et les documents relatifs au projet prévus par la Loi tout au long de sa durée de vie.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, le public est invité à contacter Kim Maloney au 581 925-0693 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 ou, par courriel, à [sainte-julienne-route125@bape.gouv.qc.ca](mailto:sainte-julienne-route125@bape.gouv.qc.ca).

Le secrétaire du BAPE  
René Beaudet

Québec

>1310373



### Appel d'offres AP26-010

#### FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS RÉFECTION DES MÉLANGEURS RAPIDES DE LA STATION DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La Ville désire obtenir des offres de services professionnels comprenant la production de plans et devis ainsi que la surveillance chantier et bureau dans le cadre de la réfection des mélangeurs rapides de la station de traitement d'eau potable.

**DOCUMENTS**

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **28 janvier 2026** via le système électronique d'appel d'offres à l'adresse [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 1 877-336-7326.

Pour tout renseignement relatif au présent appel d'offres, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement par écrit à l'adresse suivante : [soumission@ville.joliette.qc.ca](mailto:soumission@ville.joliette.qc.ca).

**DATE DE RÉCEPTION**

Les soumissions scellées et identifiées « **Appel d'offres AP26-010 – Fourniture de services professionnels – Réfection des mélangeurs rapides de la station de traitement d'eau potable** » sont adressées à Mme Roxane Grégoire, technicienne en approvisionnement, et doivent être reçues à la réception de l'hôtel de ville situé au 614, boulevard Manseau, Joliette, Québec, J6E 3E4, **avant onze heures (11 h)**, heure officielle du CNRC, le **3 mars 2026**, pour y être ouvertes ce même jour à cette heure.

Les soumissions transmises par voie électronique sont également autorisées pour cet appel d'offres et ne peuvent être effectuées que par le biais du SEAO.

Toutefois, seul le nom des soumissionnaires ayant présenté une offre sera divulgué lors de l'ouverture des enveloppes.

La Ville de Joliette ne s'engage à accepter ni la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final ni aucune des offres reçues et n'assumera aucune obligation ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

**ROXANE GRÉGOIRE**

Technicienne en approvisionnement

>1310533



### Appel d'offres AP26-003

#### TRAVAUX D'ABATTAGE D'ARBRES EN MILIEU NATUREL

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La Ville de Joliette désire recevoir des soumissions pour procéder à des abattages d'arbres dans certains de ses parcs boisés dans le but de sécuriser les sentiers de marche aménagés existants. Les travaux consistent à abattre des arbres et à retirer tous les résidus de coupe hors du site.

**DOCUMENTS**

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **28 janvier 2026** via le système électronique d'appel d'offres à l'adresse [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 1 877-336-7326.

Pour tout renseignement relatif au présent appel d'offres, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement par écrit à l'adresse suivante : [soumission@ville.joliette.qc.ca](mailto:soumission@ville.joliette.qc.ca).

**DATE DE RÉCEPTION**

Les soumissions scellées et identifiées « **Appel d'offres AP26-003 – Travaux d'abattage d'arbres en milieu naturel** » doivent être adressées à Mme Roxane Grégoire, technicienne en approvisionnement, et seront reçues à la réception de l'hôtel de ville situé au 614, boulevard Manseau, Joliette, Québec, J6E 3E4, **avant onze heures (11 h)**, heure officielle du CNRC, le **16 février 2026**, pour y être ouvertes publiquement ce même jour à cette heure.

Les soumissions transmises par voie électronique sont également autorisées pour cet appel d'offres et ne peuvent être effectuées que par le biais du SEAO.

La Ville de Joliette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir de dommage d'aucune nature.

**ROXANE GRÉGOIRE**

Technicienne en approvisionnement

>1310532

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (ART.795 C.c.Q.)

PRENEZ AVIS que **MICHEL BACON**, en son vivant domicilié au 15, Daniel-Johnson #9, Saint-Charles-Borromée, Québec, J6E 1Z2, décédé à Saint-Charles-Borromée, le 25 avril 2025. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au 3080, boulevard Le Carrefour #400, Laval, Québec, H7T 2R5.

Donné ce 21 janvier 2026.

Marie-Ève Bacon,  
liquidatrice de la succession

>1310867

## AVIS DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que l'organisme **AÎNÉS SANS FRONTIÈRE** (NEQ : 1172945975), personne morale sans but lucratif constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies, ayant son siège au 419, boul. Ratelle, Joliette, Province de Québec, J6E 8R6, a l'intention de demander au Registraire des entreprises du Québec l'autorisation de se dissoudre. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur la publicité légale des entreprises, R.L.R.Q., c. P-44.1 et la Loi sur les compagnies, R.L.R.Q., c. C-38.

À Joliette, ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2026.

>1310711

## AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que **JOIE DE L'AQUARELLE** (NEQ : 1161394821), ayant son siège social au 66, rue Osias-Lapierre, Saint-Charles-Borromée, Province de Québec, J6E 9A7, déclare son intention de demander sa dissolution au Registraire des Entreprises du Québec. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur la publicité légale des entreprises, R.L.R.Q., c. P-44.1 et la Loi sur les compagnies, R.L.R.Q., c. C-38.

À Saint-Charles-Borromée, ce 28<sup>e</sup> jour de janvier 2026.

>1310712

## Espace détente

### SOLUTIONS

#### MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	P	A	R	R	A	I	N	■	C	A	P	S
2	A	V	E	■	I	N	U	S	A	B	L	E
3	R	I	P	O	S	T	E	■	C	R	A	C
4	A	L	L	I	E	R	■	C	H	A	N	T
5	L	I	E	E	■	I	V	R	E	S	S	E
6	L	E	T	■	A	G	O	U	T	I	■	U
7	E	■	E	N	N	U	I	E	■	F	A	R
8	L	A	■	A	S	E	L	L	E	■	L	■
9	E	L	O	G	E	■	I	■	C	L	E	F
10	■	P	R	E	■	Y	E	S	H	I	V	A
11	C	H	A	N	G	E	R	■	E	R	I	C
12	D	A	L	T	O	N	■	S	C	E	N	E

#### SUDOKU

1	3	7	9	5	8	6	4	2
9	4	2	1	6	3	5	7	8
6	5	8	4	7	2	1	3	9
7	1	4	8	2	9	3	6	5
8	6	3	5	4	1	9	2	7
2	9	5	7	3	6	8	1	4
5	7	9	6	1	4	2	8	3
3	8	6	2	9	7	4	5	1
4	2	1	3	8	5	7	9	6

>SOLUTIONS\_28\_JAN